

Madame la Directrice académique,

Nous voilà un 12 juillet pour cette CAPD ayant pour thème la seconde phase du mouvement. Nous ne vous cacherons pas notre déception face à ce nouveau problème que connaît le mouvement des enseignants. Nous voulons faire ici référence d'une part à la première phase du mouvement, qui doit-on le rappeler a du nous voir travailler 2 jours durant afin que ce mouvement soit tout de même assuré malgré quelques erreurs après coup.

Le 3 juillet dernier, les organisations syndicales ont dû se rendre à l'évidence: les conditions d'un travail de vérification correcte, respectueux des règles du mouvement permettant à chaque collègue de se voir garantir une équité de traitement, n'étaient pas réunies. Et une fois encore, nous regrettons cette situation et ne pouvons l'accepter.

Il aura fallu une suspension de séance et un report demandé par l'ensemble des organisations syndicales pour que nous puissions avoir en notre possession des documents renseignés avec les éléments indispensables à notre travail.

Vous comprendrez bien que nous soyons inquiets pour la rentrée 2018 et sa préparation lorsque l'on voit par exemple que des collègues qui vont prendre leurs fonctions de directeur dans une nouvelle école n'auront pas pu échanger avec le directeur partant, ni avoir un premier contact avec ses futurs collègues.

Et que dire de tous ces collègues néo titulaires qui vont vivre leur première vraie rentrée dans des conditions qui même si on imaginait qu'elles ne seraient pas optimales, n'auront pas été rendues plus simples par ce mouvement.

En effet, les documents que nous avons en notre possession laissent apparaître encore des erreurs que nous vous avons déjà signalées, mais qui restent pourtant inchangées. Nous espérons fortement que tout cela pourra rentrer dans l'ordre et que les situations des écoles soient stabilisées assez vite afin que cette rentrée 2018 se passe dans de bonnes conditions, pour les élèves avant tout mais aussi pour tous nos collègues.

Le Se-unsa continuera à veiller à ce que les situations des collègues soient traitées avec équité et dans le respect des règles du mouvement.

Nous vous remercions Madame la Directrice Académique de l'attention que vous porterez à cette déclaration et à notre inquiétude.